

# **BAREME DES HONORAIRES**

A compter du 1<sup>er</sup> JANVIER 2021

## **TRANSACTION (TVA 20 % incluse)**

- Vente comprise entre 0 € et 100 000 € : forfait 5 000 à 6 000 Euros
- Vente comprise entre 100 000 € et 150 000 € : forfait 6 000 à 8 000 Euros
- Vente comprise entre 150 000 € et 200 000 € : forfait 8 000 à 10 000 Euros
- Vente comprise entre 200 000 € et 300 000 € : forfait 10 000 à 15 000 Euros
- Vente supérieure à 300 000 € : A négociier
- Fonds de commerce : 10 % (avec un minimum de 6 000 €)

**Ces forfaits sont à la charge du vendeur**

**AUCUN HONORAIRE N'EST DU AVANT LA  
CONCLUSION DE LA VENTE**

- Rédaction d'un compromis de vente non finalisé : 150 € à la charge de l'acquéreur
- Estimation écrite : à partir de 80 € ou gratuite si prise de mandat de vente.

## **GESTION LOCATION (TVA 20 % incluse)**

- Visite + constitution du dossier + rédaction de bail : un mois de loyer (minimum de 400 € en cas de loyer inférieur avec un maximum de 8 €/ m<sup>2</sup>), réparti ½ à la charge du bailleur ½ à la charge du locataire.
- Etat des lieux : 3 €/ m<sup>2</sup> à la charge du bailleur et offert si gestion du bien par l'agence.
- Honoraires de Gestion : 6 % HT soit 7,20 % TTC avec minimum de 30 € HT à la charge du propriétaire.